



Ai-je droit à une pension alimentaire ?

Par **cloo**, le **27/11/2012 à 13:28**

Bonjour,rnrnJ'aimerais savoir si mon père doit continuer à verser une pension alimentaire à ma mère pour moi car depuis septembre 2012 je suis en bts alternance donc je touche un revenu de 896 euros.rnCe revenu dispense t'il mon père du versement d'une pension alimentaire?rnDe plus, j'envisage d'enménager seule début 2013, cependant avec un petit revenu comme celui-ci, une pension de mon père serait une aide. Peut-il refuser de me la verser?rnrnMerci de votre aide.

Par **cocotte1003**, le **27/11/2012 à 19:32**

Bonjour, votre pere doit saisir le JAF pour arrêter ou modifier le versement de la pension. Vos revenus et charges seront pris en compte ainsi que ceux de votre pere. Attention à ne pas percevoir la pension à tord car votre pere peut en demander le remboursement au JAF.cordialement